



Auto-Ecole OLSAGUI

M. Guillaume TURPIN

1, rue de la Roque
24100 CREYSSE

FORMULE A 1650 €

Permis B Conduite accompagnée

Ce qui est inclus dans le forfait

Evaluation Initiale

Dès l'inscription, nous prenons un rendez-vous avec l'élève afin de déterminer par l'intermédiaire d'un test le nombre d'heures approximatif qu'il nous sera nécessaire pour le former. Ce nombre d'heures sera variable en fonction de ses progrès mais ne pourra pas descendre en dessous de 20h, minimum légal obligatoire.

Il est important de noter qu'un élève débutant a besoin de suivre environ 30h de formation pour atteindre un niveau suffisant.

A l'issue de cette évaluation, nous signerons un contrat (papier ou signature électronique certifiée).

Frais administratifs

Nous faisons avec votre accord (mandat) toutes les démarches administratives en votre nom.

Les démarches sont l'inscription au Registre des Permis de Conduire afin d'obtenir un numéro de dossier (NEPH) pour le Permis demandé, l'inscription à l'examen du Permis, et la demande de titre une fois le permis obtenu.

Les demandes se font auprès de France Titres rubrique ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) et de RDV Permis (interieur.gouv).

Fournitures pédagogiques

L'auto-école fournira tous les documents nécessaires au bon fonctionnement de la pédagogie de l'élève comme le livre de code, le livret de conduite dématérialisé, la fiche de suivi sur tablette, les applications numériques, mais aussi d'éventuels courriers nécessaires aux dossiers que vous n'aurez plus qu'à signer.

Code en salle

Chaque heure dans la limite des heures d'ouverture de l'auto-école, l'élève peut réserver une place afin de suivre en salle une séance de code. Il peut faire le nombre de séances qu'il voudra pendant 12 mois.

Code par internet

En complément des séances en salle, l'élève peut s'entraîner 7j/7 et 24h/24 sur la plate-forme IciCode avec suivi à distance de l'auto-école pour une durée de 12 mois. Nous avons connaissance du travail

effectué, des résultats et pouvons même dialoguer et répondre aux questions grâce à la boîte de messagerie mise à sa disposition.

20 leçons de conduite d'1h

Dans un véhicule équipé des doubles commandes nous évoluerons ensemble vers une conduite sûre, respectueuse du code de la route, des autres usagers et de l'environnement. Les 20 h de cette formule correspondent au minimum obligatoire. Des heures supplémentaires seront facturées si l'élève en a besoin.

RDV Préalable

A la fin de la formation de conduite, le moniteur déclarera l'élève apte à conduire avec ses accompagnateurs. L'auto-école organisera alors un rendez-vous au cours duquel le moniteur et l'élève montreront sa qualité de conduite, mais transmettront aussi les éventuels défauts mineurs à travailler au cours de la période de conduite accompagnée.

A l'issue de ce rendez-vous, l'élève se verra délivrer une attestation de fin de formation initiale à apporter aux assurances des véhicules qu'il conduira.

1 an de conduite accompagnée et 3000 km minimum après ce rendez-vous préalable doivent être effectués avant de passer l'examen du permis de conduire.

RDV pédagogiques

Pendant la conduite accompagnée sont prévus 2 rendez-vous pédagogiques avec la présence d'au moins 1 accompagnateur. L'objectif est d'effectuer un bilan à mi-parcours et un autre en fin de parcours pour répondre à d'éventuelles interrogations et remettre en place des défauts qui pourraient devenir de « mauvaises habitudes »

Accompagnement à l'Examen Pratique

Nous mettons à la disposition du candidat notre véhicule double-commande ainsi que la présence d'un moniteur installé à l'arrière.

L'examen dure 30 minutes. Dans cette période l'inspecteur vérifiera son identité et sa recevabilité puis lui expliquera le déroulement de l'épreuve et enfin vérifiera la qualité globale de sa conduite lors d'un parcours imposé par l'examineur.

Ce parcours sera partagé entre de la circulation en agglomération et hors agglomération avec une partie d'environ 5 minutes dite autonome au cours de laquelle le candidat devra se diriger avec l'aide des panneaux de direction.

L'élève devra réaliser à la demande de l'Expert une manœuvre en marche arrière et répondre à 3 questions : une vérification, une question de Sécurité Routière en relation avec la vérification précédente puis une question de Secourisme.

A l'issue de l'épreuve, l'Expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation qui sera mise à la disposition du candidat dès le lendemain de l'examen sur son compte RDV Permis.

Ce qui n'est pas inclus dans le forfait

Examen du code

Depuis la Loi Macron, ce n'est plus la Préfecture qui délivre les places d'examen et les affecte aux Auto-écoles mais une entreprise privée agréée par l'Etat (La Poste, SGS, ...). Vous êtes donc libre d'inscrire votre enfant à l'examen même sans notre accord et devrez donc régler 30 € à cet organisme.

La Plate-forme IciCode vous propose une démarche simplifiée pour cette inscription et un règlement en ligne.

Leçons de conduite supplémentaires

Il est important de savoir qu'en moyenne un conducteur débutant a besoin de 30h de conduite pour obtenir un résultat de qualité. Chaque heure supplémentaire sera facturée 50 €.



Auto-Ecole OLSAGUI

1, rue de la Roque

24100 CREYSSE

Tel: 06.84.34.51.91

Mail: olsagui@orange.fr

Agr: E1502400060

Ouverte du mardi au samedi de 9H à 19H (sauf samedi 18H)

ELEMENTS POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION

- Pièce d'identité du candidat**
Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans
- Pièce d'identité du représentant légal**
Uniquement si le candidat est mineur. Carte nationale d'identité ou passeport
- Livret de famille**
Uniquement si le représentant légal et le candidat mineur ne portent pas le même nom de famille
- ephotos-signature agréées ANTS spéciales permis de conduire**
Possible de les faire à l'auto-école ou au Photomaton. Ne pas confondre avec les photos d'identité.
- Permis de conduire déjà obtenu**
AM (BSR), A1, A2, A
- ASSR2 ou ASR (< 21 ans)**
Passée en 3ème au collège. Par défaut appeler le Greta au 05 53 02 17 69 pour le passer
- Attestation de recensement (16 à 18 ans) ou Certificat de JDC (18 à 25 ans)**
ou attestation de situation à demander au csn de Limoges csnj-limoges.trait.fct@intradef.gouv.fr
- Pièce d'identité de l'hébergeant**
Carte nationale d'identité ou passeport
- Justificatif de Domicile au nom de l'hébergeant (< 6mois)**
Attestation du fournisseur d'énergie, avis d'Impôts, facture internet, téléphone, électricité, eau
- Avis médical**
Si permis annulé ou invalidé ou en cas d'incompatibilité partielle avec la conduite
- 1 Premier versement de 300€ minimum**
Chèque, Espèces ou virement IBAN FR76 1090 7002 3456 0213 5013 114 TURPIN Guillaume



Auto-Ecole OLSAGUI

1, rue de la Roque

24100 CREYSSE

Tel: 06.84.34.51.91

Mail: olsagui@orange.fr

Agr: E1502400060

ouverte du mardi au samedi de 9H à 19H (sauf samedi 18H)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

B Traditionnel Conduite Accompagnée / Supervisée

Portez-vous des verres correcteurs ? Oui Non

Elève Candidat

NOM:

Prénoms:

Nom de naissance:

Né(e) le / / à

Tel élève :

Mail élève :

Père, mère, tuteur ou hébergeant

NOM:

Prénoms:

Né(e) le / / Tel :

Mail :

Adresse:

Code post : Ville: